

DEPARTEMENT DE HAUTE-SAVOIE

COMMUNE D'ARBUSIGNY

ELABORATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME



*RAPPORT DE PRESENTATION COMPLEMENTAIRE
DIAGNOSTIC DU TERRITOIRE INITIAL (2015)*

PIECE N°1BIS DU DOSSIER DE PLU

« Certifié conforme par le Maire et
annexé à la présente délibération
approuvant le PLU en date du 6
mai 2019. »

Le Maire, Mme Régine REMILLON

ARBUSIGNY

MAI 2019

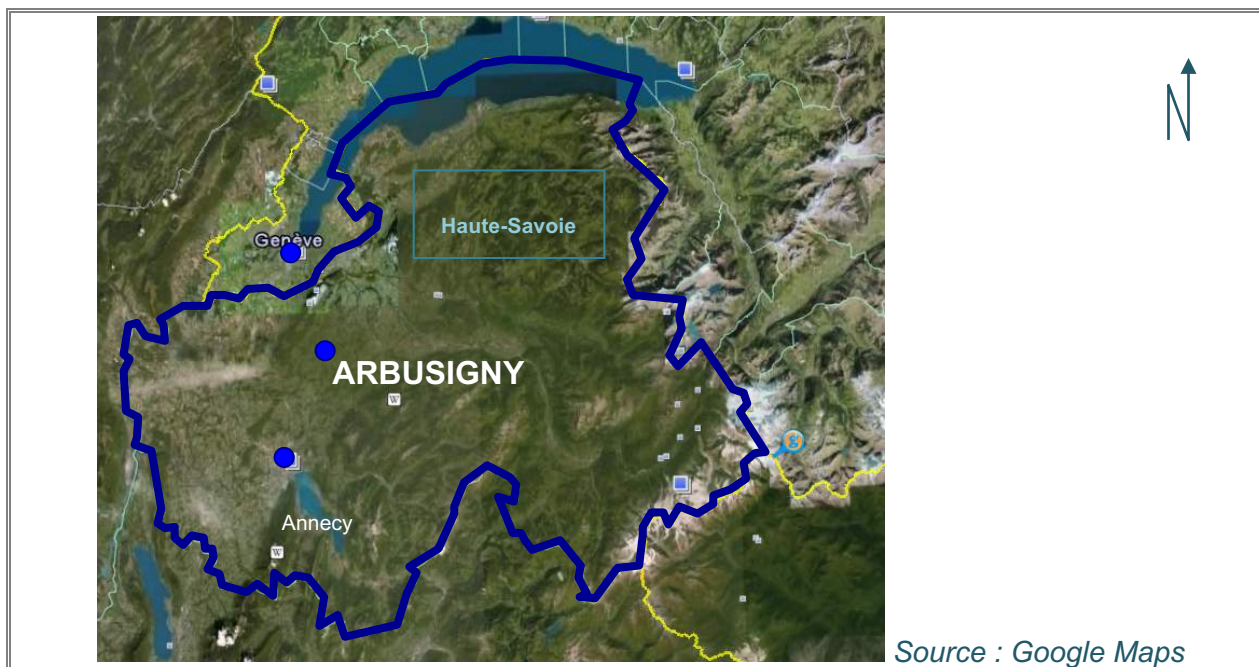
SOMMAIRE	2
1. DIAGNOSTIC ET PERSPECTIVES D'EVOLUTION D'ARBUSIGNY	3
DONNEES GENERALES	3
Situation de la commune dans son contexte institutionnel et géographique	3
Contexte intercommunal	4
Les documents intercommunaux de planification	6
Grand Genève	7
1.1. COMPOSANTES DE LA COMMUNE	7
La démographie	7
Les actifs et les activités économiques	10
L'habitat et l'urbanisme	17
Les équipements et les réseaux	24

1. DIAGNOSTIC ET PERSPECTIVES D'EVOLUTION D'ARBUSIGNY

DONNEES GENERALES

SITUATION DE LA COMMUNE DANS SON CONTEXTE INSTITUTIONNEL ET GEOGRAPHIQUE

La commune d'ARBUSIGNY est implantée dans la partie Ouest du département de la Haute-Savoie. Elle se situe quasiment à mi-chemin entre la ville de Genève (21 km) et celle d'Annecy (environ 30 km). Elle est proche d'Annemasse (16 km) et appartient au Canton de Reignier.



ARBUSIGNY est limitrophe des 7 communes suivantes :

- Pers-Jussy (1868 ha)
- La Chapelle Rambdaud (427 ha)
- Evires (1949 ha)
- Menthonnex-en-Bornes (848 ha)
- La Muraz (1438 ha)
- Reignier (2508 ha)
- Le Sappey (1372 ha)

ARBUSIGNY, d'une surface de 1225 ha, est située au nord du Plateau des Bornes.



Source : Google Maps

Situé sur une petite colline, le village est implanté à une altitude de 834 mètres. 19 hameaux se répartissent sur les deux versants de cette colline. A l'est du territoire coule le Foron et à l'ouest le Vaison et les Usses.

CONTEXTE INTERCOMMUNAL

LA COOPERATION INTERCOMMUNALE

La commune d'ARBUSIGNY fait partie de plusieurs structures intercommunales. En effet, de par sa petite taille et sa situation géographique, elle doit s'appuyer sur plusieurs organismes pour déléguer différentes compétences.

La Communauté de Communes Arve et Salève (CCAS)

ARBUSIGNY fait partie de la Communauté de Communes Arve et Salève, constituée des 8 communes suivantes :

- ARBUSIGNY
- Arthaz Pont-Notre-Dame
- La Muraz
- Monnetier-Mornex-Esserts-Salève
- Nangy
- Pers-Jussy
- Reignier-Esery
- Scientrier.

La CCAS gère pour l'ensemble de ses adhérents les compétences suivantes :

Les compétences obligatoires

1) Les actions de développement économiques

- La gestion et la promotion du Parc d'Activités Economiques de l'Eculaz ;
- Le développement commercial et artisanal de proximité sur le territoire dans le cadre du Fonds d'Intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce de proximité (FISAC) ;
- De multiples actions en faveur des services, artisans et commerces de proximité (communication stratégique, animations, promotion et qualifications des professionnels, etc.) ;
- Des partenaires économiques comme l'AC'TION, association des artisans et commerçants Arve et Salève pour des échanges, conseils, défense juridique, mise en commun d'outils de communication, etc.

2) L'aménagement du territoire

- La réalisation du SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale) ;
- L'élaboration du PLH (Programme Local de l'Habitat) qui propose une réflexion sur le logement en général et en particulier sur le logement social ;
- La réalisation de l'Observatoire de l'habitat. Ce document suit l'évolution de l'offre et des besoins du marché des logements ;
- La mise à disposition d'un service de conseil architectural urbain et paysager, afin de faciliter l'obtention des autorisations d'urbanisme ;
- L'aide financière et accompagnement personnalisé pour des travaux de rénovation thermique de l'habitat avec le programme « Habiter mieux » avec l'ANAH.

Les compétences optionnelles

1) La protection et la mise en valeur de l'environnement

- Le ramassage, le transport et la valorisation des déchets ménagers (cette compétence est relayée par l'adhésion au SIDEFAGE, voir plus loin) ;
- La lutte contre les décharges sauvages ;
- Le balisage et l'entretien des sentiers.

2) La création, aménagement et entretien des voiries d'intérêt communautaire

- Entretien des voies communales ;
- Salage des voiries empruntées par les transports scolaires.

3) Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs

4) La politique du logement et du cadre de vie

Soutien au programme de logements sociaux.

5) Les actions sociales

Les compétences facultatives

Ces compétences concernent ici la gestion des transports publics, dont le transport scolaire et le transport à la demande (TAD).

La commune d'ARBUSIGNY adhère à d'autres organismes intercommunaux, détaillés ci-dessous, afin de déléguer d'autres compétences comme la gestion de l'eau ou des ordures ménagères.

Le SIDEFAGE

Syndicat Intercommunal de gestion des Déchets du Faucigny Genevois, étendu depuis sa création au Bassin Bellegardien, Pays de Gex, Pays de Seyssel et Haut Bugey.

Il regroupe 150 communes de l'Ain et de la Haute-Savoie. Il a pour compétence la gestion et le traitement des déchets ménagers et assimilés produits dans le territoire de ses adhérents.

C'est-à-dire qu'il organise et qu'il est responsable du recyclage, du compostage, de la valorisation et de l'incinération des déchets des 372'000 habitants qu'il regroupe.

Le Syndicat intercommunal des Rocailles et de Bellecombe

Ce syndicat est chargé de l'alimentation en eau potable et de l'assainissement des 19 communes suivantes :

- ARBUSIGNY
- Arenthon (Chef-lieu et Chevilly)
- Arthaz-Pont-Notre-Dame
- Contamine-sur-Arve
- Faucigny
- Fillinges
- Marcellaz-en-Faucigny
- Monnetier-Mornex
- La Chapelle-Rambaud
- La Muraz
- Nangy
- Pers-Jussy
- Reignier-Esery
- Scientrier
- Peillonex
- Saint Jean de Tholome
- La Tour
- Ville-en-Sallaz
- Viuz-en-Sallaz.

Le Syndicat Intercommunal à Vocation Unique « Espace Aqualudique des Foron »

Conçu pour répondre à un besoin d'apprentissage fort, l'espace aqualudique des Foron accueille les scolaires des communes du Pays Rochois, d'ARBUSIGNY, de Pers-Jussy, de Reignier et de Scientrier.

Aux vues de son adhésion à ces nombreux regroupements de compétences, obligatoires mais aussi optionnelles, on peut constater que la commune d'ARBUSIGNY est dans une dynamique de coopération intercommunale.

LES DOCUMENTS INTERCOMMUNAUX DE PLANIFICATION

Divers documents intercommunaux de planification servant d'outils à l'aménagement du territoire sont mis en place par la Communauté de Communes Arve et Salève (CCAS) :

- **LE S.C.O.T (SCHEMA DE COHERENCE TERRITORIALE)**

Il propose les grandes orientations sur l'organisation de l'espace et la mobilité ; l'économie ; les espaces et sites naturels ou urbains à protéger et les grands équilibres à respecter. Cette réalisation s'appuie sur deux éléments : le PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durables) et le DOG (Document d'Orientations Générales). Le SCoT de la CCAS intègre la commune d'ARBUSIGNY.

Il a classé la commune d'ARBUSIGNY en village rural avec un maximum de 15 ha d'urbanisation potentielle, selon la répartition suivante : 15 % de logements collectifs, 35% de logements intermédiaires et 50% de logements individuels purs.

- **LE P.L.H. (PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT)**

Elaboré avec l'ensemble des acteurs locaux, il répond aux objectifs et principes de la collectivité à ses besoins en logements et préconise les moyens pour les réaliser. Etabli sur une période de 6 ans (2014-2020), il est l'outil de définition et de pilotage de la Politique Locale de l'Habitat. A ce titre, la commune d'ARBUSIGNY doit fournir dans la durée du PLH 6 logements sociaux (1 logement annuel sur 6 ans).

GRAND GENEVE

Agglomération Franco-Valdo-Genevoise. C'est un vaste territoire, de 2 000 km² à cheval entre les cantons suisses de Genève et de Vaud, et les départements français de l'Ain et de la Haute-Savoie, composé de 212 communes au total. Elle développe, entre autres, des recommandations qui visent à équilibrer le développement du territoire, multiplier les cœurs de vie et les centres régionaux et favoriser l'attractivité de part et d'autre de la frontière.

1.1. COMPOSANTES DE LA COMMUNE

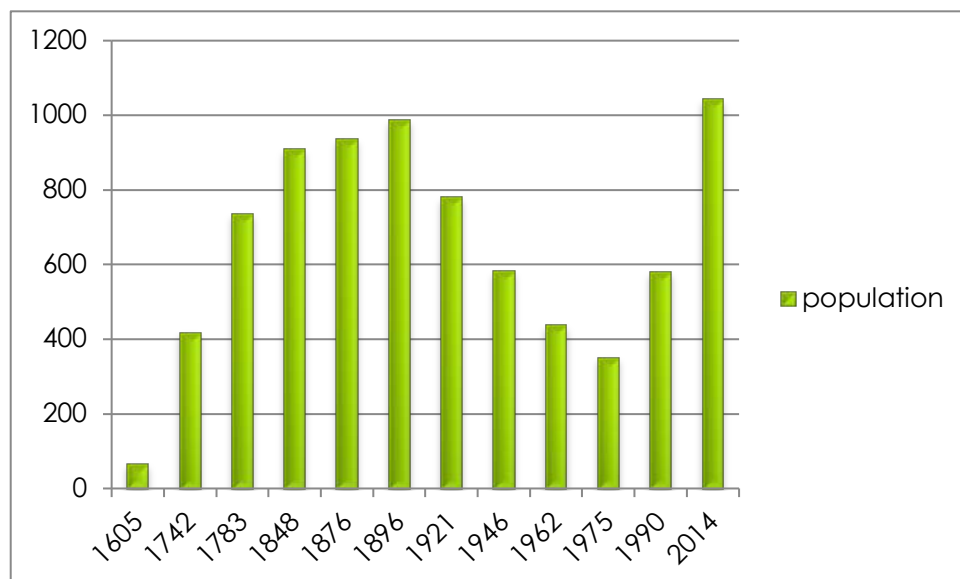
LA DEMOGRAPHIE

EVOLUTION DE LA POPULATION

Il s'agit ici d'esquisser une vision d'ensemble de la commune, à partir des différents chiffres connus, et d'en étudier l'évolution.

Historique de la population

	1605	1742	1783	1848	1876	1896	1921	1946	1962	1975	1990	2014
Population	66*	417	735	909	938	987	780	582	437	350	581	1043



Source : Mairie - *Feux

66 feux ont été recensés début 1600, on peut donc estimer la population à environ 200 habitants. Un siècle et demi plus tard (1742) cette population avait doublé puis a encore doublé dans les 100 ans qui ont suivi pour atteindre son apogée en 1896 avec 987 habitants, chiffre qui correspond quasiment la population actuelle d'ARBUSIGNY.

Les deux grandes guerres et l'exode rural ont conduit au déclin de la population jusque dans les années 70 et depuis, la commune a connu une croissance exponentielle du nombre de ses habitants.

Evolution démographique

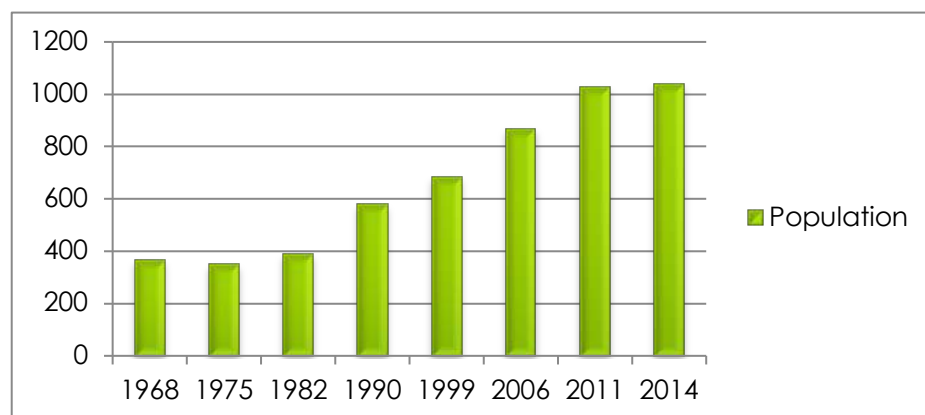
Population

	1968	1975	1982	1990	1999	2006	2011	2014
Population	367	350	388	580	684	869	1028	1043
Densité moyenne (hab/km ²)	30	28,6	31,7	47,3	55,8	70,9	83,9	85

Source : Insee

De manière plus fine sur les 50 dernières années, on peut observer ici deux grandes tendances. Entre 1968 et 1982, la population d'ARBUSIGNY n'a quasiment pas évolué, n'augmentant que d'une vingtaine d'individus.

A partir de 1982, une croissance s'installe, assez faible, puisqu'elle oscille entre 9 et 15 % d'augmentation tous les 7-8 ans. Mais elle est régulière sur une trentaine d'années. On peut donc penser qu'elle s'inscrit dans le moyen terme.



Densité de la population

En 2014, la population est de 1043 individus, installés sur la commune d'ARBUSIGNY, dont le territoire s'étend sur une surface de 1225 ha. Nous avons donc une densité de la population de 85 habitants au km².

Ce chiffre est bien en dessous de la moyenne française (117 km²) et moitié moins que sur l'ensemble de la Haute-Savoie. Cette faible densité indique le caractère encore rural et agricole de la commune, qui en fait par ailleurs sa grande richesse.

On peut sans doute en conclure que la commune d'ARBUSIGNY ne profite pas pleinement de l'essor considérable en matière de logement et de la pression que la plupart des communes de la région connaissent depuis quelques années, grâce entre autres, à l'augmentation du nombre de frontaliers.

Cela est probablement dû à son accès, la commune n'étant pas directement raccordée au réseau autoroutier ou départemental de première catégorie, ainsi qu'à son altitude avec des routes enneigées l'hiver qui peuvent freiner quelques volontés d'implantation sur le territoire communal.

STRUCTURE DE LA POPULATION

Evolution de la population par tranche d'âge

	2011	%	2006	%
Ensemble	1028	100	869	100
0 à 14 ans	258	25,1	204	23,5
15 à 29 ans	167	16,3	135	15,5
30 à 44 ans	275	26,8	233	26,8
45 à 59 ans	219	21,3	182	20,9
60 à 74 ans	73	7,1	80	9,2
75 ans et plus	37	3,6	36	4,2

L'évolution de la population d'ARBUSIGNY par tranche d'âge fait preuve d'une exceptionnelle constance. En effet, malgré une augmentation de 18,3 % du nombre d'habitants entre 2006 et 2011, soit 159 habitants, la répartition, à quelques points près, reste absolument la même.

Les 30 – 59 ans représentent la moitié de la population. Les 0 – 29 ans cumulent quant à eux 41,4 % de la population, les seniors de 60 ans et plus, 10,7 % restants. La population d'ARBUSIGNY est donc jeune et rajeunie même puisque la tranche des plus de 60 ans diminue sensiblement.

Population par sexe

On observe un équilibre quasi parfait entre la population masculine et féminine sur ARBUSIGNY, à quelques individus près. Les hommes représentent ainsi 51,5% de la population, les femmes 48,5 %. Cette différence de 32 individus se répartie de la manière suivante : 22 hommes de plus chez les moins de 19 ans, 13 hommes de plus dans la tranche 20 – 64 ans et 3 de moins chez les plus de 65 ans.

Types de ménages

Les chiffres de l'INSEE concernant l'état matrimonial de la population d'ARBUSIGNY en 2011 (chez les + de 15 ans) annoncent 38,7 % de célibataires, 52,3 % de personnes mariées, 2,6 % de veufs (veuves) et 6,4 % de divorcés. Ces chiffres sont quasiment identiques à ceux de 2006.

La proportion des célibataires étant toujours à nuancer dans la mesure où les couples vivants maritalement ne sont pas précisés.

Taille des ménages

Entre 1968 et 2011, on constate une légère diminution de la taille des ménages, passant de 3,2 personnes à 2,7. Le chiffre reste stable depuis 1999 et important, ce qui est assez rare dans les communes de Haute-Savoie. Cela traduit le fait que les nouveaux arrivants à ARBUSIGNY s'installent plutôt en famille.

ENJEUX DEMOGRAPHIQUES

Constat

La population d'ARBUSIGNY subit une croissance régulière mais faible par rapport à l'ensemble du territoire régional et national. La densité de la population est beaucoup plus faible que la moyenne des communes similaires.

Enjeu

Une commune qui reste néanmoins attractive compte tenu de sa grande qualité paysagère et qui va devoir gérer la pression foncière (1'040 habitants à ARBUSIGNY en 2015 et un objectif d'environ 1'350 habitants (2,9% par an) à l'horizon du PLU en 2025. Il s'agira également de mettre en place les moyens financiers et logistiques pour accueillir la nouvelle population souhaitée.

LES ACTIFS ET LES ACTIVITES ECONOMIQUES

EMPLOIS ET ACTIFS DANS LA COMMUNE

Population de 15 à 64 ans par type d'activité

	2011	2006
Ensemble	698	580
Actifs en %	82,5	78,6
dont :		
- Actifs ayant un emploi en %	78,2	74,2
- Chômeurs en %	4,4	4,4
Inactifs en %	17,5	21,4
- Elèves, étudiants et stagiaires non rémunérés en %	6,6	8,8
- Retraités ou préretraités en %	4,5	5,2
- Autres inactifs	6,3	7,4

Sources : Insee, RP 2006 et RP 2011 exploitations principales

Chômage (au sens du recensement) des 15-64 ans

2011

	2006	
Nombre de chômeurs	30	26
Taux de chômage en %	5,3	5,6
Taux de chômage des hommes en %	4,4	3,8
Taux de chômage des femmes en %	6,3	8

Population de 15 ans ou plus ayant un emploi selon le statut en 2011

	Nombre	%	dont % temps partiel	dont % femmes
Ensemble	549	100.0	21,8	46,4
Salariés	437	79,7	25,2	51
Non salariés	111	20,3	8,5	28,3

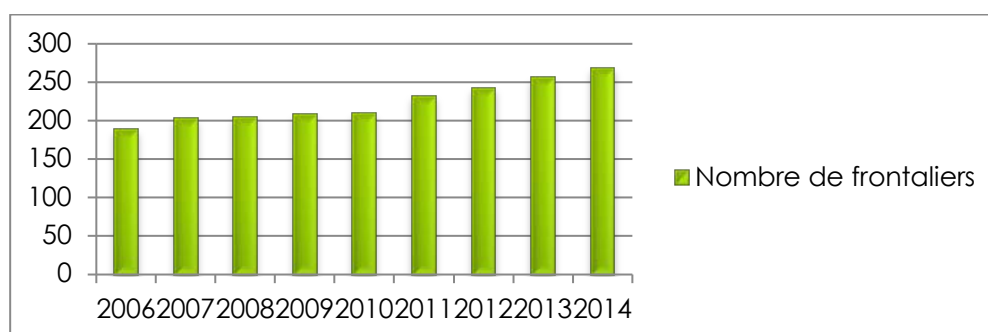
Lieu de travail des actifs de 15 ans ou plus ayant un emploi qui résident dans la zone

	2011	%	2006	%
Ensemble	549	100.0	433	100.0
Travaillent : dans la commune de résidence	97	17,6	92	21,2
dans une autre commune	452	82,4	341	78,8
- Située dans le département de résidence	249	45,4	172	39,8
- Située dans un autre département de la région de résidence	2	0,4	3	0,7
- Située dans une autre région en France métropolitaine	1	0,2	1	0,2
- Située dans une autre région hors France métropolitaine (Dom, Com, étranger)	200	36,4	164	38

Sources : Insee, RP 2006 et RP 2011 exploitations principales

Nombre de travailleurs frontaliers (Source Mairie)

Année	Nombre de FRONTALIERS
2006	189
2007	203
2008	205
2009	208
2010	210
2011	232
2012	243
2013	256
2014	269



Les chiffres ci-dessus nous permettent d'observer les grandes tendances de l'emploi et de l'activité économique de la commune d'ARBUSIGNY.

Entre 2006 et 2011, le nombre d'actifs passe de 78,6 % à 82,5 %, alors que le pourcentage de chômeurs lui, reste le même soit 4,4 % des actifs. Il touche à quelques individus près autant les femmes que les hommes.

Les salariés représentent 80 % de la population active en 2011 et donc 20 % de non salariés. On observe ici une légère différence avec les chiffres habituels des communes du même type. Environ 10 % de plus pour les non salariés. Catégorie qui regroupe les travailleurs indépendants et les employeurs.

Le lieu de travail de tous ces actifs nous donne un élément fort sur la situation économique de la commune. En effet en 2011, 82,4 % des actifs ne travaillent pas sur ARBUSIGNY mais dans le département de la Haute-Savoie pour 45,4 % et 36,4 % en dehors du territoire français. En l'occurrence la Suisse frontalière.

Il est cependant intéressant de comparer ces chiffres avec ceux de 2006, qui nous indiquent une augmentation des actifs sur le département et un peu moins en dehors des frontières françaises.

Il n'en reste pas moins que plus d'un tiers de la population active travaille en Suisse (attractivité de Genève), tendance et chiffres confirmés par l'augmentation croissante des frontaliers (pas moins de 42,32 % d'augmentation entre 2006 et 2014).

A noter que 85,8 % de la population active se rend sur son lieu de travail en voiture. Seulement 1,7 % utilise les transports en commun. Un enjeu important sur l'organisation des transports transfrontaliers pour améliorer ces flux croissants.

Constat

82,4 % de la population active ne travaille pas sur la commune d'ARBUSIGNY.

Enjeu

Le PLU d'ARBUSIGNY pourrait permettre la mise en place de conditions favorables à l'accueil de nouveaux emplois sur la commune.

ETAT DES LIEUX DES ACTIVITES ECONOMIQUES DANS LA COMMUNE

Les activités économiques recensées sur la commune

Artisans et sociétés

- 1 atelier d'impression
- 1 entreprise de bois de chauffage
- 1 bucheron
- 2 carreleurs
- 1 centre équestre
- 1 couturière
- 1 entreprise de décolletage
- 1 distillateur
- 1 élagueur
- 2 électriciens
- 1 fromagerie laiterie (entreprise employant environ 30 salariés)
- 2 gîtes ruraux
- 1 entreprise de maçonnerie
- 1 mécanicien
- 1 entreprise négociant carburants
- 1 entreprise de transports de produits pétroliers
- 1 serrurier-soudeur
- 1 entreprise de stores
- 1 entreprise de charpente
- 1 fabricant de montures optiques

Commerces

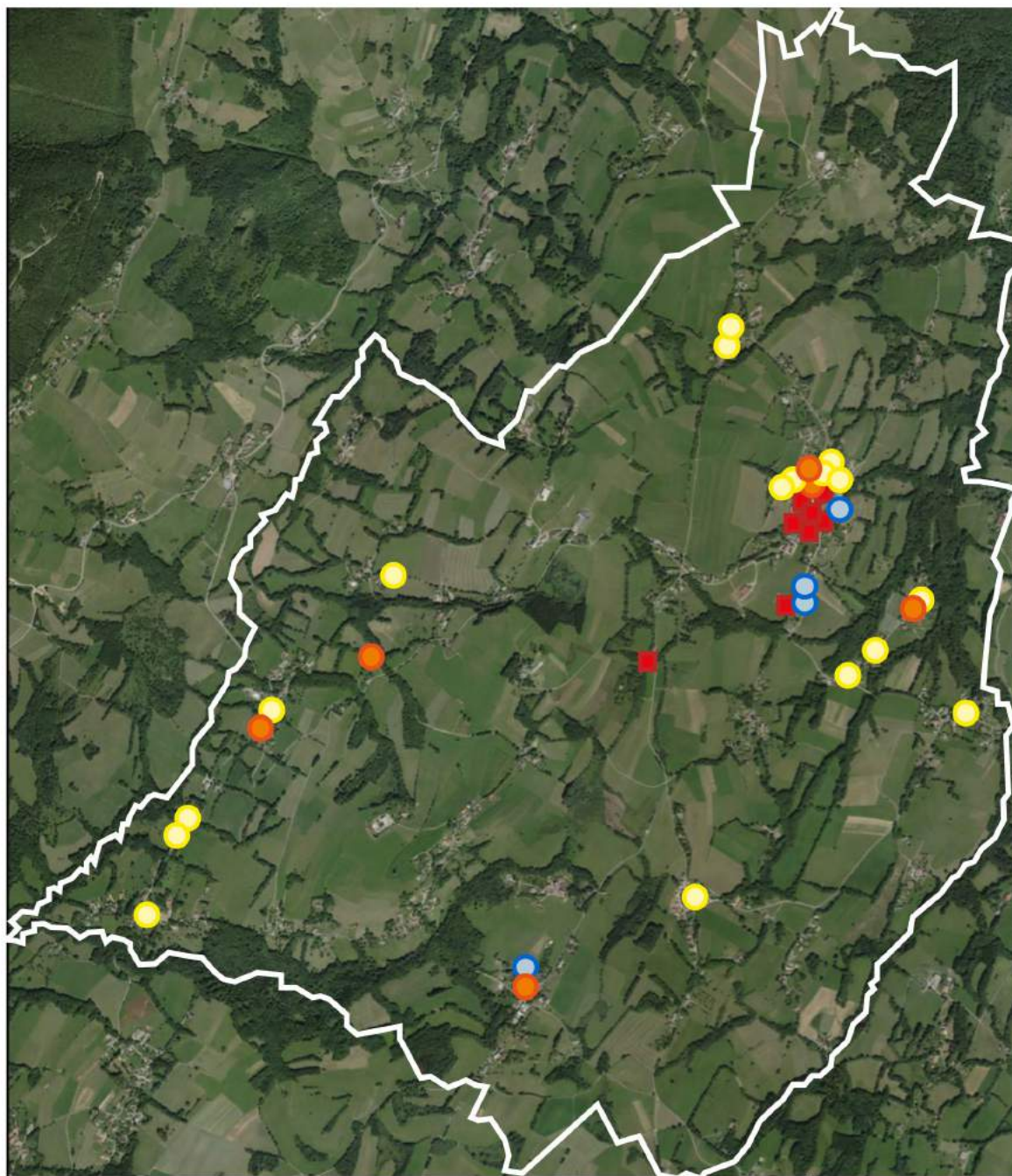
- 1 expert immobilier
- 1 magasin de fromage (vente directe depuis la fromagerie)
- 2 bars / restaurants / dépôt de pain
- 2 commerces alimentaires (marchés)
- 1 traiteur

On constate que le secteur économique du bâtiment est très dynamique. En revanche, celui des services de proximité est assez faible.

ENJEUX ECONOMIQUES

L'augmentation modérée de la population pourrait néanmoins être renforcée par quelques commerces et services de proximité qui font défaut sur la commune. ARBUSIGNY devrait pouvoir anticiper ces besoins et créer les conditions favorables à ce type d'installation sur son territoire.

COMMUNE D'ARBUSIGNY



EQUIPEMENTS PUBLICS ET ACTIVITES ECONOMIQUES

LEGENDE

- | | |
|---|---|
|  Equipement à caractère public |  Services - Artisanat |
|  Commerce |  Loisirs équestre ou sportif |

REVISION DU PLAN
LOCAL D'URBANISME



Activités agricoles

	Nombre 23 en 2010
Exploitation individuelle	15
GAEC	8

Source Chambre d'agriculture – Diagnostic Agricole de 2011.

On compte 23 exploitations en 2010 à ARBUSIGNY, 15 exploitations individuelles et 8 GAEC, pour un total de 50 Unités de Travail Annuel (UTA). En 2017, l'INAO mentionne la présence de 18 exploitations agricoles.

En 1988, la commune comptait 45 exploitations c'est à dire le double, pour 73 UTA et en 2000, 31 exploitations pour 54 UTA.

Il est intéressant de constater que si le nombre d'exploitations a été divisé par deux depuis 1988 et que ce nombre a diminué de 30% entre 1988 et 2000, les UTA, c'est à dire les emplois directement liés à l'activité sont restés quasiment stables entre 2000 et 2010.

Parallèlement à la diminution du nombre d'exploitations, la surface agricole utile (SAU) a considérablement augmenté (+42% environ), passant de 1017 ha en 1988 à 1291 ha en 2000 puis à 1442 ha en 2010, ce qui montre que 425 ha ont été restitués au monde agricole entre 2000 et 2010.

En ce qui concerne le cheptel, les exploitations d'ARBUSIGNY ont des effectifs globalement identiques depuis 1988 avec 1564 UGB (unité de gros bétail) pour 1533 UGB en 2000 et 1596 UGB en 2010.

Ces chiffres illustrent la capacité d'adaptation de certaines exploitations qui ont investi pour s'agrandir et se moderniser, afin de pouvoir entretenir beaucoup plus de surfaces agricoles.

Les systèmes de production des 25 exploitations professionnelles installées à ARBUSIGNY sont les suivants :

- Bovin lait : 20 exploitations
- Bovin viande : 1 exploitation
- Polyculture / élevage : 1 exploitation
- Ovins : 2 exploitations
- Maraîchage : 1 exploitation

Les exploitations laitières livrent en majorité leur lait à la coopérative laitière située au chef-lieu, La fruitière des Bornes (qui par ailleurs compte une trentaine d'emplois non comptabilisés dans les chiffres ci-dessus).

Elles sont toutes engagées dans des démarches de qualité, identifiées par les signes officiels de qualité que sont les AOP Abondance et Reblochon, ainsi que les aires de production des Indications Géographiques Protégées (IGP) « Emmental de Savoie », « Emmental français Est-Central », « Gruyère », « Pommes et Poires de Savoie », « Raclette de Savoie » (reconnue en janvier 2017) et « Tomme de Savoie ».

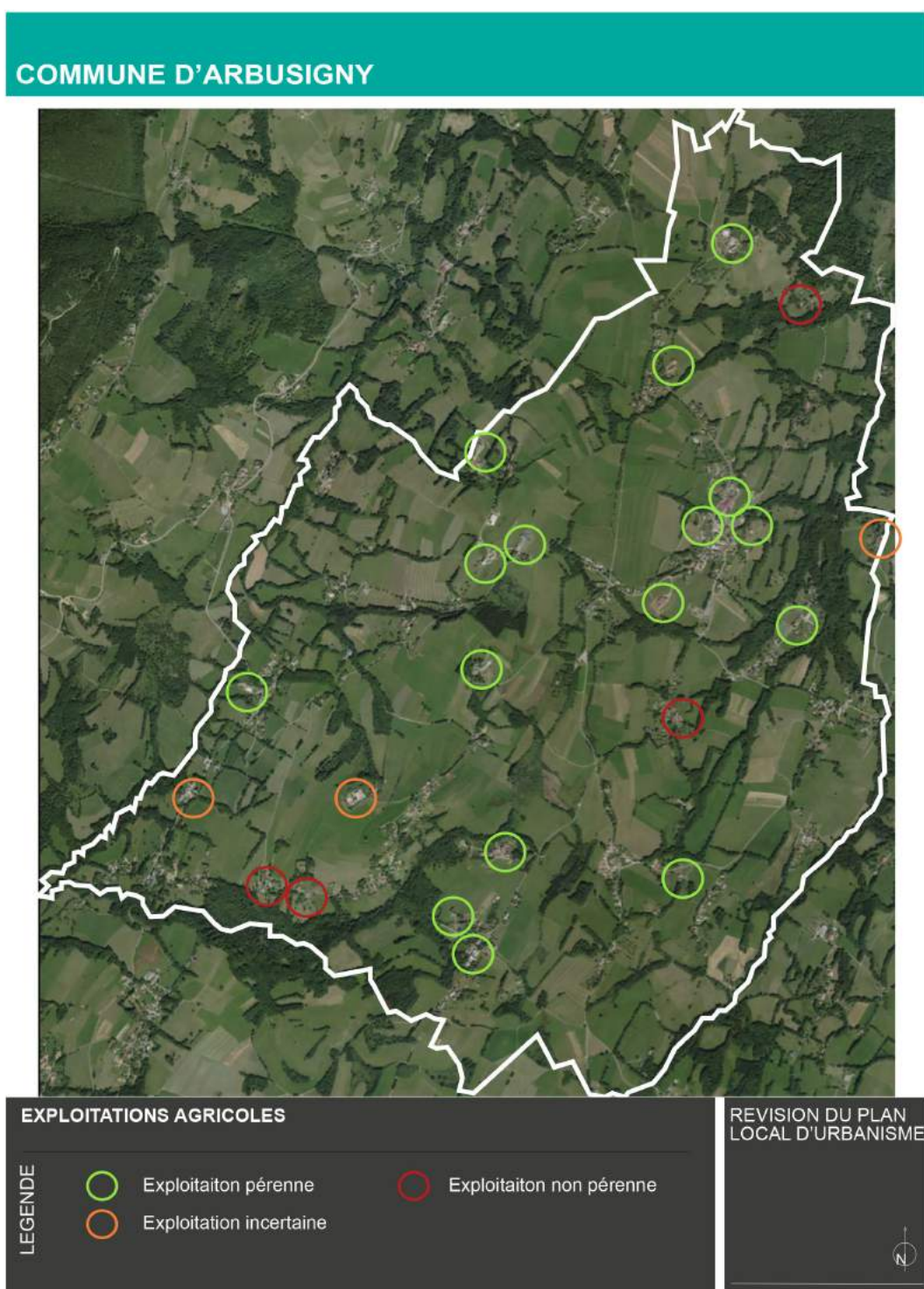
La majorité des autres exploitations vendent leurs produits en circuits courts. En effet, Les productions de viande (bovine, ovine) sont commercialisées auprès des négociants, bouchers locaux ou particuliers.

La production maraîchère couvre une grande variété de légumes, et respecte le cahier des charges de l'agriculture biologique.

On notera enfin que comme dans la plupart des communes, certains terrains d'ARBUSIGNY sont exploités par des agriculteurs situés en dehors du territoire communal.

Enjeux agricoles

Dans une commune encore très rurale dont l'activité agricole reste importante tant d'un point de vue économique que pour l'entretien du cadre de vie, les enjeux agricoles consisteront à la préservation des entités agricoles, la protection des sièges d'exploitation ainsi que des circulations agricoles indispensables au bon fonctionnement des exploitations.



Etat du parc de logements**Evolution du nombre de logements par catégorie**

Années	1968	1975	1982	1990	1999	2006	2011
Ensemble	195	219	253	312	354	409	460
Résidences principales	117	121	140	201	251	328	374
Résidences secondaires et logements occasionnels	46	70	87	99	91	70	63
Logements vacants	32	28	26	12	12	11	23

*Sources : Insee***Catégories et types de logements**

	2011	%	2006	%
Ensemble :	460	100.0	409	100.0
Résidences principales	374	81,3	328	80,2
Résidences secondaires et logements occasionnels	63	13,7	70	17,2
Logements vacants	23	5	11	2,6
Répartition :				
Maisons	395	85,9	358	87,5
Appartements	65	14,1	49	12

Sources : Insee, RP 2006 et RP 2011 exploitations principales

En 2011, les résidences principales constituent 81,3 % de l'ensemble des logements de la commune d'ARBUSIGNY. En 1975, elles représentaient 55,25 %, en 1990 64,42 %, en 1999 70 %. Le chiffre ne cesse donc de croître.

En 2011, les résidences secondaires et logements occasionnels représentent 13,7 % de l'ensemble des logements, alors qu'en 1975, le chiffre était de 32 %. La vocation touristique de la commune est donc en baisse pour laisser place à une population fixe.

Le nombre de logements vacants, 23 en 2011 représente seulement 5 % de l'ensemble des logements.

Ancienneté d'emménagement des ménages

Les chiffres de l'INSEE de 2011 nous disent que 46,3 % des habitants ont emménagé sur la commune il y a plus de 10 ans, 24,7 % entre 5 et 9 ans, 15,2 % entre 2 et 4 ans et 13,8 % depuis moins de 2 ans.

Typologie et granulométrie du parc de logements

En 2011, selon l'INSEE, 75 % des habitants sont propriétaires de leur logement (78,5 % en 2006). 21,3 % sont locataires (19,2 % en 2006). Ces chiffres qui nous indiquent que la population en place a choisi la commune pour s'y installer à long terme, en devenant propriétaire de son logement mais qu'une offre locative est en place et s'est développée entre 2006 et 2011.

Les maisons individuelles représentent presque 86 % des logements ce qui laisse 14 % aux logements collectifs. Plus de la moitié de ces habitations comprennent 5 pièces ou plus. On est donc ici sur un habitat de qualité, avec de grandes surfaces habitables.

Besoins en logements et Parc social de l'habitat

Le PLH impose la création de 6 logements locatifs sociaux dans la commune.

Evolution du nombre de permis de construire

Années	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Ensemble	14	3	9	7	6	2
Logement individuel pur	13	2	5	6	6	2
Logements collectifs	1 (6)	1 (2)	1 (6)			
Locaux commerciaux			3	1		

Source mairie

ENJEUX LIES A LA POLITIQUE DE L'HABITAT

Constat

Le parc de logement d'ARBUSIGNY se caractérise par une prédominance de grandes maisons individuelles.

Enjeu

Les perspectives de développement de l'habitat devront correspondre au projet de développement communal (accueil d'une population nouvelle modérée : habitat individuel et collectif, habitat intermédiaire, équipements publics (groupe scolaire, notamment, infrastructures, environnement, activités économiques et agricoles etc.), dans des typologies moins consommatrices d'espace.

Forme urbaine

ARBUSIGNY est une commune rurale implantée sur environ 1225 ha, au nord du Plateau des Bornes.

Elle est composée d'un petit bourg implanté à 834 mètres d'altitude et d'une multitude de hameaux qui s'étalent sur deux versants de la colline, entre 720 m et 960 m, du Tremblay (au nord) à La Grange (au sud).



Plateau

des Bornes



Le réseau hydrographique vient ponctuer les pieds de versants et marquer les frontières communales, avec à l'Est le Foron et à l'Ouest, le Vaison et les Usses.



Chef-lieu

Cette commune encore très rurale a été façonnée par l'activité agricole et ses nombreuses fermes. La commune compte encore 23 sièges d'exploitations agricoles ce qui est remarquable compte tenu de sa taille.



Exploitations agricoles de Champaton, le Parc et Sur le Pralet

La forte présence de l'activité agricole d'ARBUSIGNY s'est ainsi traduite par de très nombreux départs d'urbanisation autour des fermes, ce qui explique le nombre considérable de hameaux qui vient ponctuer le territoire.

Ces hameaux sont pour la plupart de petite taille, constitués de quelques bâtiments anciens autour desquels sont venues s'implanter des constructions plus récentes, voire contemporaines.



Du nord au sud, on retrouve les hameaux Au Sauthy, Chez Vachoux, Le Cordier, Perravex, La Chat, Le Péryl, La Plagne, Le Crêt Volland, Grange Neuve, Chez Grillet, Chez Boget/La Magne, ou le Biollay.



Au Sauthy



Chez Vachoux



Le Cordier



Perravex



La Chat



Le Péryl



La Plagne



Vers le Parc



Le Vernay





Chez Boget



La Magne



Le Biollay



Le manque de réseaux a permis de contenir le développement de beaucoup d'entre eux, cependant, certains se sont développés non seulement dans des typologies très consommatrices d'espaces, mais également de façon linéaire le long des voies d'accès.

Cette tendance, que l'on retrouve par exemple à La Tour, Le Magnin, au Fresnay, au Vernay, à la Bornettaz, ou aux Chavannes, pourrait, si elle se poursuivait, conduire à la fermeture de coupures vertes entre hameaux, ce qui est proscrit par les lois d'aménagement.



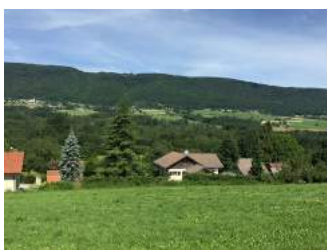
La Tour



Chez Le Magnin



Le Fresnay



Le Vernay



Champs du Vernay



La Bornettaz



Les Chavannes



Activités économiques à la Bornettaz ou à la Tour

Le fait de maintenir un tissu d'activités économiques dans les hameaux contribue à faire vivre le village pour éviter qu'il ne devienne une commune dortoir de la grande couronne genevoise.

Si son altitude et son accès parfois contraint par la neige a permis d'encadrer jusqu'ici son développement, sa très grande qualité paysagère en fait une commune qui continuera à subir une relative pression foncière qu'il va falloir gérer.

Quelques éléments de patrimoine naturel et bâti



Alignements d'arbres, vergers, oratoires du Parc et du Péryl

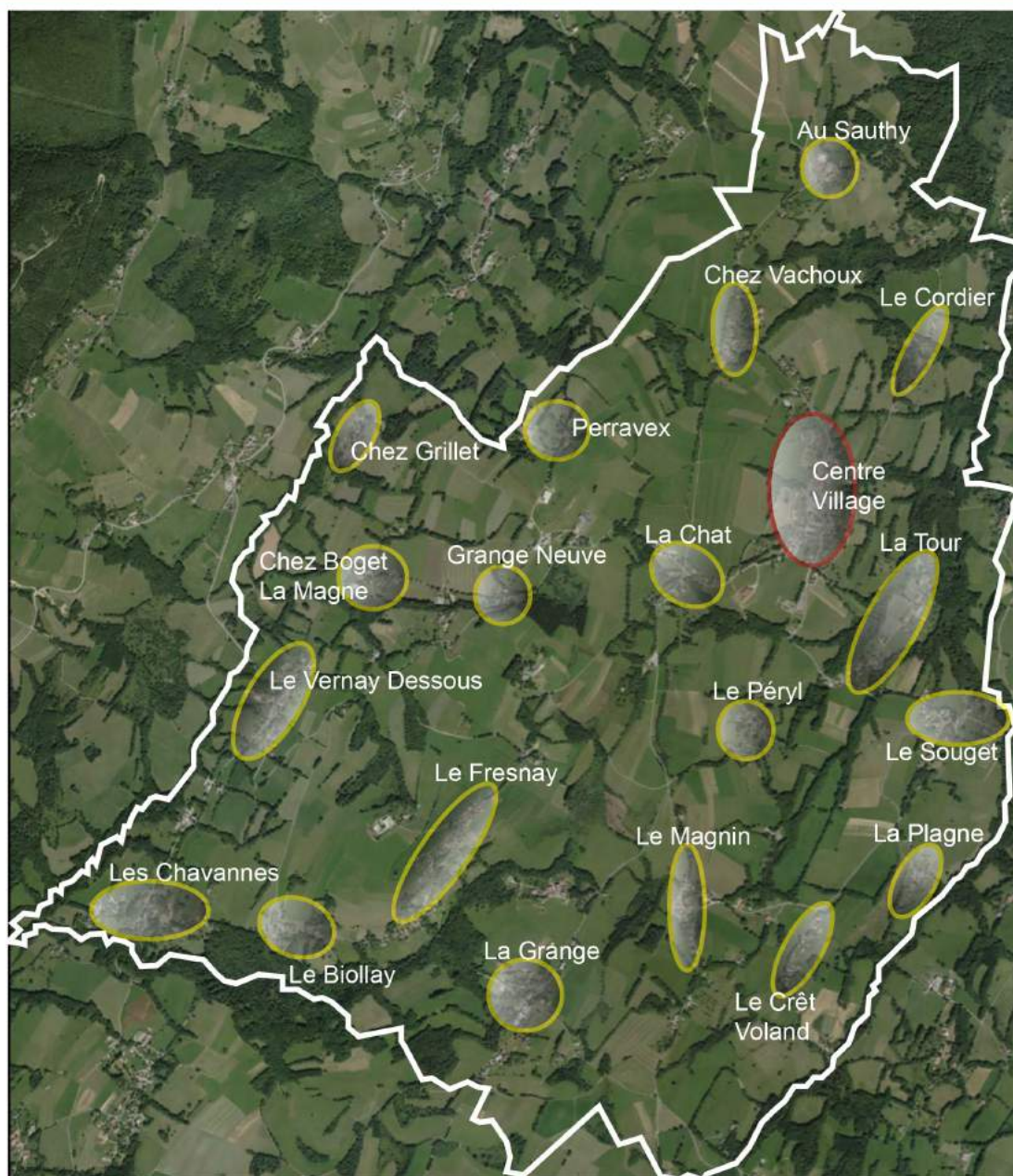


Croix Au Sauthy, Chef-lieu, Perravex, Chez Vachoux, Croix au Nory



Bâti Patrimonial au Fresnay ou au Péryl

COMMUNE D'ARBUSIGNY



URBANISATION

LEGENDE

-  Centre village
-  Hameaux

REVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME



ENJEUX LIES A L'AMENAGEMENT ET A LA CONSOMMATION DE L'ESPACE

Constat

La commune est composée d'un chef-lieu autour duquel gravitent de très nombreux hameaux et départs d'urbanisation. Si quelques réhabilitations de volumes anciens ont permis de tendre vers une densification des constructions, les maisons individuelles restent prédominantes à ARBUSIGNY. Cette tendance est illustrée par une linéarisation le long des voies d'accès ainsi qu'une utilisation trop peu économe de l'espace.

Enjeu

L'élaboration du PLU devra permettre de conforter la densification du chef-lieu, accompagnée d'un développement de l'urbanisation autour de un ou deux hameaux principaux de manière à maintenir les coupures vertes existantes et à protéger les grandes entités agricoles nécessaires aux exploitations de la commune.

Le bâti futur, pour être compatible avec les prescriptions du SCOT, devra par ailleurs évoluer afin de permettre à la commune de mieux maîtriser sa consommation d'espaces naturels ou agricoles et de maintenir sa grande qualité paysagère.

LES EQUIPEMENTS ET LES RESEAUX

EQUIPEMENTS PUBLICS ET SERVICES A LA POPULATION

Inventaire des équipements communaux

La commune d'ARBUSIGNY dispose des équipements suivants :

- Une mairie
- Un cimetière
- Une église
- Une bibliothèque
- Une salle des fêtes (avec une salle des associations et de projection)
- Un chalet des Bornes
- Une aire de Jeux avec Skate Park et terrain de Basket



Groupe scolaire



Situées au cœur du village, les écoles maternelle et primaire regroupent 5 classes, de la petite section de maternelle jusqu'au CM2.

La cantine et la garderie périscolaire sont gérées par l'association de parents Lou Ptiou Golus.



On notera que la commune disposait initialement de trois écoles sur son territoire : une au Magnin qui a fermé ses portes en 1974, une seconde au Vernay qui a fermé en 1990 et la troisième au chef-lieu qui regroupe désormais tous les élèves de la commune.

Evolution des effectifs scolaires

Année scolaire	Ecole maternelle	Ecole primaire	Ensemble
	Nombre d'élèves	Nombre d'élèves	
2007/2008	35	67	102
2008/2009	50	65	115
2009/2010	45	66	111
2010/2011	54	68	122
2011/2012	57	75	132
2012/2013	51	80	131
2013/2014	45	85	130
2014/2015	44	80	124
2015/2016	41	78	121

On notera que les élèves étaient répartis dans 4 classes jusqu'en 2009 et qu'une 5^e classe a été ouverte (repartie sur la maternelle et la primaire) pour la rentrée 2010.

Transports scolaires

Le transport scolaire est une des compétences qu'ARBUSIGNY délègue à la Communauté de Commune Arve et Salève. Depuis 2013, Proxim iTi est le réseau de transport des 4 Communauté de communes Faucigny Glières, Arve et Salève donc, Pays Rochois et 4 Rivières. Le ramassage scolaire intra-muros pour les écoles d'ARBUSIGNY est organisé par le Conseil Départemental.

Constat

On note que jusqu'en 2011/2012, le nombre d'élèves augmentait légèrement à chaque rentrée. Par contre depuis 2012/2013 le nombre d'enfants scolarisés est passé de 131 à 121 et ce malgré l'augmentation de la population d'ARBUSIGNY et de l'ouverture d'une nouvelle classe.

Le milieu associatif

On recense 12 associations sur la commune d'ARBUSIGNY :

A.C.C.A (chasse)
 ARBU'Nature Environnement
 Cercle Communal Arbu Social
 APE (Association des parents d'élèves)
 Association KOP COPPEL

Comité des fêtes « Lou Chavans »
Donneurs de sang
Evolution
Foyer Rural de Loisirs pour Tous
Les Bornes en VTT
Lou Ptiou Golus
Moto Club d'Arbusigny-La-Muraz
Orcelaca (centre équestre la Caracole)
Ass.Mat. d'Arbu

Source mairie

On peut observer un presque équilibre entre les associations socio-culturelles et les sportives. Il faut noter l'implication dans la vie de la commune de l'APE et de Lou Ptiou Golus, qui gère la cantine scolaire et la garde périscolaire, preuve de parents actifs et dynamiques, attachés à leur commune.

Certaines activités culturelles comme par exemple la musique, sont relayées par la Communauté de communes et dans ce cas précis, par l'école de musique de Pers-Jussy.

ACCESSIBILITE DE LA COMMUNE, TRANSPORTS ET DEPLACEMENTS

Accès à ARBUSIGNY

La gare la plus proche est celle Reignier. Elle se trouve en moyenne à 10 km selon les itinéraires (environ 15 min en voiture, avec une circulation normale).

La commune est traversée par trois routes départementales, la RD3, RD 6 et RD 278.

Les voies communales (environ 40 km) quant à elles desservent les nombreux hameaux répartis sur l'ensemble de la commune.

On peut noter que la commune est en retrait des grands axes routiers de la région, limitant ainsi son attractivité pour les grosses agglomérations voisines.

Transports et déplacements

Les transports en commun sont une des compétences déléguées par ARBUSIGNY à la Communauté de Communes Arve et Salève, elle-même ayant regroupé cette compétence dans le SM4CC (Syndicat Mixte des 4 Communautés de Communes Arve et Salève, Faucigny Glières, Pays Rochois et 4 Rivières). Ce service, anciennement appelé TAD, transports à la demande, est aujourd'hui appelé Proxim iTi.

Il fonctionne sur le même principe de réservation et permet à tout habitant du territoire de la Communauté de Communes de se déplacer, suivant son lieu d'habitation, vers une adresse ou un lieu défini tout à la fois au sein des 8 communes et vers le centre hospitalier de Findrol (le CHAL) et la maison de retraite de Reignier. Les déplacements médicaux vers Annemasse sont également assurés certains jours.

Aucune ligne régulière ne dessert la commune d'ARBUSIGNY.

Les transports scolaires en directions des collèges et lycées sont assurés rappelons-le par le réseau Proxim iTi. La commune d'ARBUSIGNY est ainsi desservie par 6 arrêts de bus : 1 au chef-lieu, 1 au Vernay, 2 au Biollay, 1 à La Chat et 1 au Souget.



Arrêts du Souget et de La Chat

Les modes doux de déplacement sont assurés au niveau local par le biais du réseau de chemins ruraux qui sont empruntés à des fins d'agrément et de loisirs par les randonneurs, les vététistes et les cavaliers.

Par ailleurs, la commune est concernée par un sentier de randonnées inscrits au sein du PDIPR : Le Chemin du Four, qui met en valeur le petit patrimoine local et permet d'appréhender des vues remarquables sur le grand paysage.

On notera que le balisage et l'entretien des sentiers sont gérés par une association intercommunale nommée « les amis des sentiers ».

Le réseau piétonnier du centre village est constitué de quelques linéaires de trottoirs permettant de relier entre eux quelques équipements d'intérêt général et collectif. Ce réseau mérite d'être étoffé afin de proposer une sécurisation des déplacements par modes doux dans le cœur d'ARBUSIGNY.

GESTION DES DECHETS, DE L'ASSAINISSEMENT, DE L'EAU POTABLE ET DES EAUX PLUVIALES

La gestion des déchets

Pour la valorisation des déchets des ménages et assimilés, ainsi que pour l'ensemble de la compétence relative à la collecte sélective, la Communauté de Communes adhère au SIDEFAGE.

Les Arbusigniens peuvent se rendre à la déchetterie de Reignier (la plus proche). Le tri sélectif est en place sur la commune.

Les réseaux d'assainissement

L'assainissement collectif relève de la compétence du Syndicat Intercommunal de Bellecombe-Rocailles, tant pour la collecte des eaux usées que le traitement. Les eaux usées sont acheminées à la station d'épuration de Scientrier au bord de l'Arve. La capacité de la station est de 32 000 eq/habitant, la charge maximale observée en 2012 s'est élevée à 26 897 eq/hab. Il s'agit d'une STEP à boues activées. Une filière spécifique a été mise en place afin de recueillir les effluents du centre hospitalier Arve Léman mis en service en février 2012. Le milieu récepteur est l'Arve. Le point de rejet de la station fait l'objet d'une surveillance.

L'assainissement non collectif relève également de la compétence du Syndicat Intercommunal de Bellecombe-Rocailles, dont il assure le contrôle de la conformité des installations.

Alimentation en eau potable

La commune d'ARBUSIGNY délègue cette compétence au Syndicat Intercommunal des Eaux de Rocailles et Bellecombe.

Traitement de l'eau pluviale

Aucun dysfonctionnement lié aux eaux pluviales n'a été constaté sur la commune. Le PLU devra cependant proposer des préconisations pour la gestion des eaux pluviales dans ses annexes.

ENJEUX LIES AUX EQUIPEMENTS

Enjeux liés aux déplacements et aux transports

Constat

En dehors de Proxim iTi (Transport à la demande et transports scolaires), la commune est dépourvue d'une offre de transports en commun sur des lignes régulières.

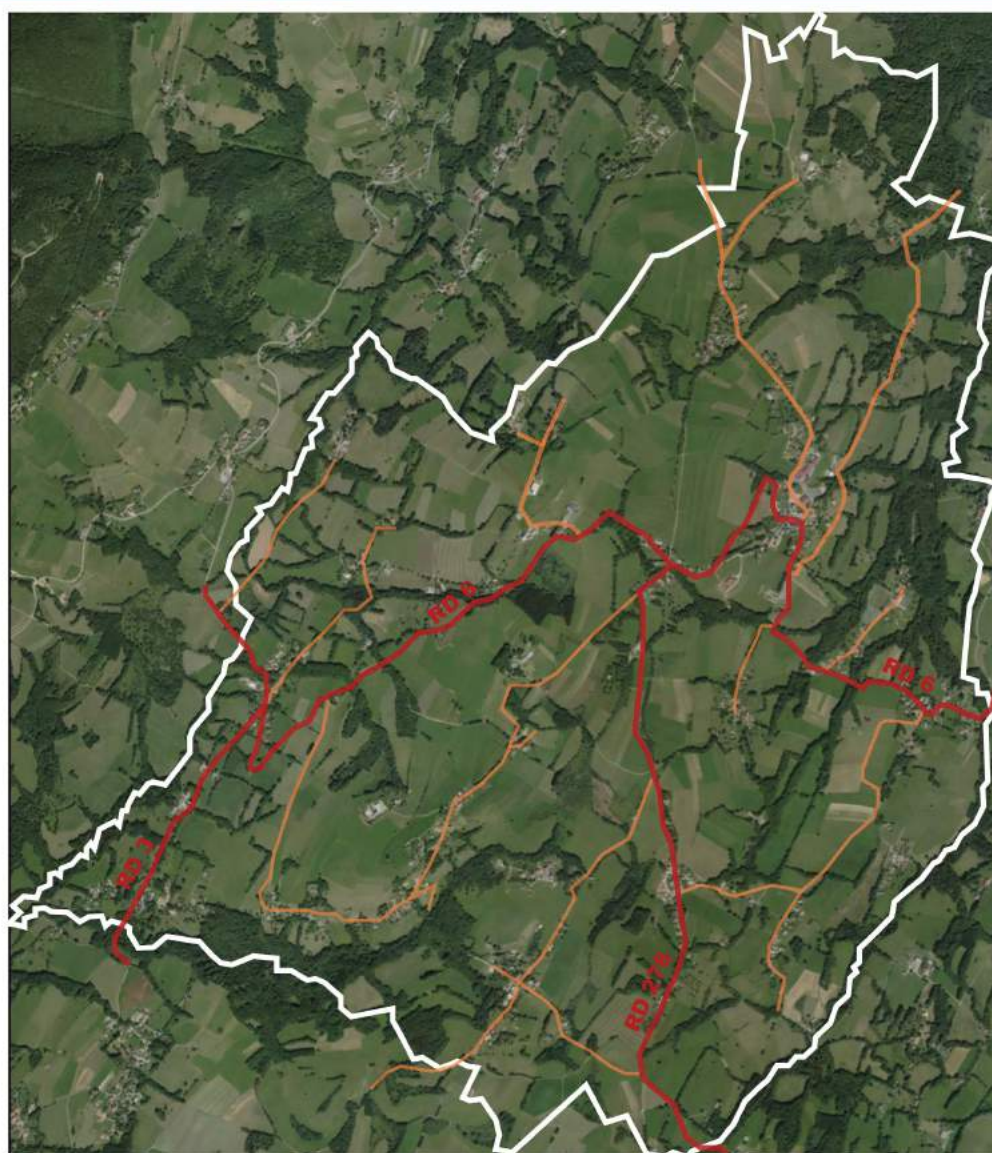
Enjeu

Il sera important de tenir compte des mouvements pendulaires de la population active qui quitte majoritairement la commune pour se rendre sur son lieu de travail et qui emprunte principalement le réseau routier.

Il conviendra d'encourager les modes de transports plus respectueux de l'environnement et plus collectifs (covoiturage par exemple).

Il s'agira également de favoriser le développement des modes doux piétons-cycles au sein de la commune afin de limiter les déplacements quotidiens sur le territoire d'ARBUSIGNY et de sécuriser les déplacements dans le centre village, notamment en direction de la nouvelle aire de jeux.

COMMUNE D'ARBUSIGNY



RESEAU VIAIRE ET DEPLACEMENTS

LEGENDE

- Réseau principal : RD 6, RD 3 et RD 278
- Réseau secondaire de desserte

REVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME

